

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

MM/GG/SG

Madame LAVENIER

Directrice de l'école élémentaire des Trianons

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

Hôtel de Ville, le

19 FEV. 2026

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le procès-verbal du Conseil d'école du 16 octobre dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

Périscolaire

Je tiens à féliciter l'école et l'accueil de loisirs pour les projets qu'ils entreprennent tout au long de l'année et l'excellente coordination des équipes enseignantes et d'animation qui transparaît dans le compte-rendu.

Concernant les études, je confirme que les études surveillées mises en place par la ville répondent au cadre mis en place par la ville. En cas de dysfonctionnement, d'un enfant ou d'un encadrant, le Directeur de l'école chargé par la ville de l'organisation de ce temps, en réfère à la direction de l'Éducation, qui prend les mesures proportionnées nécessaires.

Travaux

Les gros travaux ont été réalisés. Les autres demandes de petits travaux sont réalisées au fil de l'eau en fonction des autres urgences qui le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal. Certaines interventions peuvent ainsi être décalées dans le temps ou annulées.

Les travaux évoqués avec la Directrice ont été chiffrés et seront proposés au vote du budget 2026.

Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous la synthèse des travaux retenus suite au vote du budget 2025 et les propositions de l'école recensées pour chiffrage pour le budget prévisionnel 2026.

Je vous rappelle que ces travaux sont prévisionnels. En effet, si des urgences le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal, certaines interventions pourraient être décalées dans le temps ou annulées.

Travaux retenus au budget 2025 :

- Réfection totale de la toiture, 400 000€. (Les travaux débuteront à partir du lundi 7 juillet) : Fait
- Remplacement du portail livraison par un portail coulissant, 25 000€. Cette opération devrait s'effectuer durant les vacances d'été.
- Changement des éclairages par des pavés led avec le changement des dalles de faux plafond dans le préau, 20 000€ : Fait
- Pose de détecteurs dans les couloirs et toilettes, 15 000€ : Fait
- Pose de rideaux occultant dans trois classes (la directrice nous précisera le numéro des classes), 6 000€ : Programmés les mercredis à partir de septembre.

Prévoir, dans la mesure du possible en 2025

- Réparations et vérifications de l'ensemble des têtes de robinets des radiateurs des classes (têtes manquantes ou bloquées).
- Mise en peinture des nouvelles portes du préau et salle des maîtres. Fait
- Reprise du sol PVC et nez de marches qui se décollent au niveau des escaliers de chaque côté du bâtiment.
- Pose d'une estrade dans les toilettes au niveau d'un lavabo pour les CP côté filles et garçons.

Prévoir pour chiffrage au budget 2026 :

- Réserve préau, travaux pour un local pour la baie informatique et un local réserve école. (Priorité 1)
- Déplacer la baie informatique du 2ème étage au RDC dans le nouveau local au RDC. (Priorité 1)
- Motorisation et pose d'un visiophone sur le portail coulissant accès livraison. (Priorité 1)
- Réfection total du sol PVC et nez de marches de chaque côté du bâtiment.
- Pose de détecteur dans la salle des maîtres.
- Mise en peinture du préau et du hall d'entrée avec les portes (si pas fait en 2025) (Priorité 1).
- Mise en peinture du couloir au 1er étage.
- Remplacement des fenêtres des salles du centre de loisirs RDC, infirmerie, salle des maîtres. (Priorité 1)
- Remplacement des fenêtres et des portes dans le réfectoire.
- Modification du portillon de l'entrée de l'école par un portillon coulissant avec motorisation sur la largeur existante.
- Pose d'un abri à vélo sur l'espace existant pour les vélos.
- Rail à vélo supplémentaire pour les enseignants.

Concernant la mise en place d'une estrade dans les toilettes pour les CP : le service des ateliers indique que la mise en place d'une estrade est déconseillée, afin d'éviter que l'eau fragilise le bois sur la durée. Ainsi, il est plutôt envisagé de descendre le lavabo. Compte-tenu des priorités et urgences sur d'autres bâtiments municipaux et des effectifs disponibles, cette opération sera programmée prochainement.

Concernant le changement des nez de marches en PVC, la demande a été relancée.

S'agissant des mesures prises par la Ville permettant de lutter contre les fortes chaleurs, je vous invite à vous reporter au courrier de Monsieur le Maire en date du 15 juillet 2025 à l'attention de l'ensemble des parents d'élèves des écoles de la Ville.

En effet, depuis 3 ans, 4 bâtiments scolaires ont bénéficié de travaux de performance énergétique en vue d'un meilleur traitement thermique. A cela, s'ajoutent deux nouveaux sites scolaires qui seront intégralement rénovés sur l'année 2026. Les sites ont été choisis après une étude thermique.

La liste des bâtiments concernés par la 2ème tranche n'est pas encore diffusable.

Enfin, durant l'été 2025, les services de la Ville ont interrogé les Directions d'écoles pour connaître les besoins en ventilateurs / climatiseurs. Un inventaire a été réalisé. Il a été demandé de tester les matériels mis à disposition et de signaler tout dysfonctionnement.

Concernant la piscine, des mesures avaient été immédiatement prises avec l'installation de barrières plastiques lestées et affichages, afin que la zone soit mieux sécurisée jusqu'à fin décembre. Actuellement, des travaux de rénovation sont en cours du 02/01 au 01/03 inclus afin de permettre notamment un meilleur accès des bassins et leurs abords, la rénovation des vestiaires, la modernisation des installations techniques, le renforcement de la sécurité et le confort thermique, l'amélioration des équipements extérieurs entre autres.

Le four a été positionné dans la salle des Maîtres, avec un équipement électrique adapté.
En effet, compte-tenu de la réglementation relative à la sécurité incendie, le four ne pouvait pas être installé dans la salle du centre de loisirs.

Pour votre information, les travaux du Conservatoire étant à ce jour terminés, l'utilisation de salles de l'école par le Conservatoire est maintenant terminée.

Je vous invite à afficher cette réponse dans l'espace réservé à cet effet, afin que les parents destinataires du procès-verbal puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine MAYET



Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription